

COMMUNIQUE DE PRESSE

Protection du littoral : La chasse aux mégots est ouverte

Dans le cadre du plan plage territorial, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique met en œuvre 64 actions pour limiter l'impact de l'activité humaine sur le milieu naturel et assurer un accueil de qualité sur ses plages.

Plusieurs initiatives ont déjà été menées pour **lutter contre le fléau des mégots de cigarettes**, qui touche particulièrement les plages urbaines. Les communes rencontrent en effet des difficultés pour ramasser ces micros déchets qui passent entre les mailles des cribluses et constituent une gêne pour ceux qui profitent de la plage. Les mégots peuvent mettre jusqu'à cinq ans avant de disparaître totalement dans le milieu naturel. Parce qu'ils peuvent être avalés accidentellement, ils représentent enfin un danger pour les enfants et pour la faune sauvage (oiseaux, poissons et mammifères marins).

Pour réduire les nuisances liées à la présence des mégots sur les plages, la CARA distribue 5000 cendriers de plage par an et mène des actions de sensibilisation en diffusant des prospectus ou des guides pratiques. Malgré l'évolution sensible des mentalités et l'engouement pour les cendriers de plage, les mégots se retrouvent toujours par milliers sur les plages de notre littoral.

Afin d'apporter de nouvelles solutions à ce problème récurrent, la CARA engage une étude pour identifier la provenance des mégots de cigarette et recueillir la perception des usagers sur les mégots qui jonchent les plages. Un questionnaire sera distribué du mardi 18 au vendredi 21 avril sur cinq plages urbaines de quatre communes de l'agglomération, partenaires de l'opération : la conche du Bureau à Saint-Palais-Sur-mer, la plage de Nauzan à Vaux-sur-Mer, la Grande conche et la plage de Pontailac à Royan, et la Grande conche de Saint-Georges-de-Didonne.

À la suite de cette enquête, la réalisation d'un rendu cartographique sur la provenance des mégots de cigarette sur les plages urbaines de la CARA aura lieu, à l'aide de différents relevés GPS, dans le but d'identifier leurs sources de dépôts (abandonnés sur la plage, envoyés par le réseau d'eau pluvial,...).

L'objectif final consiste à rechercher des pistes d'amélioration et des solutions futures pour réduire l'impact des mégots sur les plages dans une démarche d'aide à la gestion et à la décision pour les communes.

Contact : Gaël PERROCHON, 06 48 94 78 89